



Publié sur le site internet
de la commune
le 31 octobre 2023

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Ville de THONON-les-BAINS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration

Administrateurs :

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Pouvoirs : 2

Votants : 10

Réunion du mercredi 25 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-cinq octobre, à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de THONON-les-BAINS dûment convoqué le dix-huit octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville à THONON-les-BAINS, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Président du CCAS.

Etaient présents,

MM. les membres élus : M. Christophe ARMINJON, Mme Nicole JAILLET, M. Jean DORCIER, Mme Véronique VULLIEZ,

MM les membres nommés : Mme Eléonore PIERRON, Mme Anne Marie DEVILLE, Mme Mireille DUNOYER, Mme Nicole GERARD,

Etaient absents excusés, .

MM. les membres élus : Mme Catherine PERRIN, Mme Sophie PARRA D'ANDERT,

MM les membres nommés : Mme Brigitte RAMBAUT

Pouvoirs : 1 pouvoir de Mme Catherine PERRIN à Mme Nicole JAILLET et 1 pouvoir de Mme Brigitte RAMBAUT à Mme Anne-Marie DEVILLE.

Secrétaire de Séance

Mme Stéphanie CROSET, directrice du CCAS.

La liste des délibérations examinée par le Conseil d'Administration est affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

DEL_231025_04

FINANCES

OBJET : Subvention 2023 au Comité des Œuvres Sociales de la Mairie de Thonon

Monsieur le Président expose

Le Comité des Œuvres Sociales attribue des prestations diverses aux membres du personnel du C.C.A.S. adhérents. Le Centre Communal d'Action Sociale rembourse le montant correspondant au C.O.S. au regard du réalisé n-1.

Afin de permettre le versement de ces fonds pour l'année 2023, le Conseil d'Administration se doit de décider des attributions suivantes :

BUDGET PRINCIPAL DU CCAS : 2 909,95 €

- Pôle Animations Seniors -----	976,35 €
- Repas à domicile -----	1 305,60 €
- Programme de Réussite Educative -----	296,00 €
- Logement -----	271,50 €
- Administration Générale -----	60,50 €

BUDGET ANNEXE :

Résidence Autonomie "les Ursules" -----	3 039,75 €
---	------------

Soit un total de 5 949,70 € à créditer sur le compte du Comité des Œuvres Sociales en fonction des affectations budgétaires ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité des présents et pouvoirs, sur proposition de Monsieur le Président de séance, les propositions présentées.

Les signatures des Administrateurs figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le secrétaire de séance,
Stéphanie CROSET

Le Président du C.C.A.S.
Christophe ARMINJON

